

- > Professionnels de la santé
- > Dispensateurs de services assurés
- > Établissements du réseau de la santé
- > Développeurs de logiciels
- > Établissements de réadaptation

Demande d'accès aux services en ligne : votre demande numérique suffit

Vous pouvez dès maintenant nous demander accès à nos services en ligne pour un membre de votre personnel de façon entièrement numérique.

Pour que votre demande soit acceptée, elle doit être dûment remplie et signée avec votre signature manuscrite numérisée en plus d'être en format PDF. Aucun document photographié ne sera accepté.

Chaque document numérisé que vous nous transmettez ne doit contenir qu'une seule demande (formulaire). Toutefois, votre courriel peut contenir plusieurs documents.

Ainsi, vous n'aurez plus besoin de nous poster le formulaire original que vous avez signé.

Une nouvelle adresse courriel pour vos demandes d'accès aux services en ligne

Transmettez-nous votre demande d'accès à cette adresse courriel : Demandes_acces_SEL@ramq.gouv.qc.ca.

Nous accuserons réception de votre demande.

Veillez noter que nous ne répondrons à aucune question à cette adresse courriel. Pour nous les transmettre, écrivez-nous par notre [formulaire de courriel sécurisé](#).

Demande d'accès aux services en ligne par la poste

Vous pouvez toujours nous poster votre demande d'accès originale et dûment remplie si vous préférez ce moyen.

Transmettez-la aux coordonnées postales qui se trouvent au bas du formulaire de demande d'accès.

Rappel

Nous vous rappelons que les agences de facturation commerciales (ATD) et leur personnel ne peuvent pas obtenir de droits d'accès à nos services en ligne.